

La CFE-CGC propose son plan de relance pour l'aéronautique



La CFE-CGC propose son plan de relance pour l'aéronautique

La CFE-CGC Aéronautique Espace et Défense, syndicat pesant plus de 30 % de représentativité sur le périmètre du GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales) sort, le 05 juin 2020, ses propositions pour le plan de relance de la filière Aéronautique.

Il s'articule autour de 3 axes principaux visant :

1) Le court terme en :

- Relançant le transport aérien en prenant des mesures fortes en association avec d'autres Etats permettant de rassurer les passagers et d'inciter les compagnies aériennes à renouveler leur flotte avec des avions moins polluant.
- Sécurisant des investissements industriels comme la future chaîne A321 XLR sur Blagnac
- Préservant les emplois et les compétences tant que la durée de la crise conjoncturelle n'est pas établie par la mise en place de mesure d'Activité Partielle Longue Durée.
- Créant un fond de revitalisation de type Aerofund (mise de fonds des big four + abondement d'entités de type BPI). Cette mesure a déjà démontré son efficacité et permettrait la recapitalisation de PME et ETI de la supply-chain.

2) Le moyen terme en :

- S'appuyant sur l'aspect dual de la filière. Soutenir l'industrie de défense, c'est bien sûr soutenir l'industrie aéronautique civile (lancement tranche 5 Rafale, HIL, SCAF, commandes d'hélicoptères...). Ce sont les mêmes entreprises.
- Soutenant la solidarité au sein de la filière par une réorganisation, consolidation de la supply-chain et introduction d'un code de bonne conduite aux donneurs d'ordre afin que ces derniers n'incitent pas leurs sous-traitants à délocaliser leur production.
- Introduisant une taxe carbone sur les produits importés.

3) Le long terme en :

- Accélération le soutien des projets à faible maturité technologique autour de la transition écologique.
- Établissant des filières stratégiques en relocalisant les composants stratégiques en France.
- Participant au lancement d'un programme d'avion « propre » horizon 2035.

La CFE-CGC est opposée au fait que les entreprises se précipitent sur des annonces de plans sociaux massifs et/ou de lancement d'APC quelques jours avant ou après que l'État annonce les mesures sociales destinées à épauler la reprise et le plan stratégique visant à relancer la filière. Il faut négocier sur des données fiables !

La métropole toulousaine pourrait être très fortement touchée par cette crise, mais le Gers ne serait pas pour autant épargné.

En effet des entreprises comme LAUAK, Latécoère, Air support, JCB Aéro, Equip Aéro... pourrait être concernées. Elles entraîneraient, avec elles, l'économie des villes et villages gersois pour lesquels cette activité est essentielle.